

## ↓ **Nos Propositions pour la commune**

### **Les petits investissements faciles et possibles à réaliser rapidement :**

- ⇒ Remplacement des panneaux d'affichage (ce point devrait être réalisé bientôt, ce n'était pas du luxe !).
- ⇒ Fleurissement avec des vivaces garanties sur plusieurs années (moins de 1000 € à prévoir).
- ⇒ Pose de miroirs pour la circulation (ils sont déjà achetés et pourraient être posés par les agents d'entretien).
- ⇒ Mise en place d'une réglementation de la vitesse dans le village (30 km/h).
- ⇒ Achat d'un drapeau de commémoration (prévoir environ 800 €).
- ⇒ Révision/réparation des sanitaires dans les divers locaux de la mairie
- ⇒ Mise en place de points lumineux sur la route de la Vendôme.
- ⇒ Nettoyage (le cadavre d'un renard est resté durant plusieurs semaines derrière les conteneurs) et aménagement des poubelles devant la décharge (nous avons déjà tout le matériel nécessaire).
- ⇒ Aménagement de l'emplacement des poubelles à l'Hôpitalot.
- ⇒ Débroussaillage du chemin de Paradis.
- ⇒ Installation des bordures dans le cimetière (elles sont entreposées là depuis des années).
- ⇒ Choix de noms pour les rues et cours du village, puis achat et pose des plaques (il existe des plaques de rues à moins de 50 €). Lors du Conseil du 10 mars dernier, il a été convenu de procéder à une étude sur le sujet.
- ⇒ Achat et pose d'une plaque commémorative de la guerre d'Algérie.
- ⇒ Aménagement du Crot de l'Orme : assainissement de la marre par la plantation de joncs et facilitation de l'accès des poubelles par la pose d'un revêtement goudronné sur une dizaine de mètres.
- ⇒ Poursuite de l'aménagement du lavoir

### **Les projets à plus long terme :**

- ⇒ Valoriser notre gîte rural et le refuge pèlerins par un aménagement de la cour du gîte et de la mairie
- ⇒ Mener une réflexion globale concernant l'aménagement des environs de l'Eglise :
  - travaux à réaliser sur le bâtiment lui-même (extérieur et intérieur, notamment au niveau du chauffage),
  - aménagement du parvis,
  - étude concernant le presbytère (étude de différents projets de réhabilitation).
- ⇒ Favoriser le retour d'animations autrefois présentes et très vivantes dans le village (réaménagement de l'ancien terrain de boules, remise à l'honneur de la fête de la violette, etc.).
- ⇒ Rechercher des pistes de projet pour le retour d'activités et pourquoi pas autour des énergies renouvelables.

## ↓ **Dernière réunion du SIAEPA (syndicat de l'eau)**

Nous avons appris lors de cette réunion que le remplacement des canalisations en plomb sur Arbourse devraient enfin débuter au cours du second semestre 2009. Les travaux sur Montenoison qui ont pris beaucoup de retard devraient être terminés à ce moment là. Par ailleurs, Monsieur Behal remplacera en 2009 Monsieur Kuntzmann, démissionnaire, comme second délégué titulaire auprès du SIAEPA.

## ↓ **Conseil municipal du 10 mars 2009**

Lors de ce conseil, des décisions ont été prises concernant notamment la trésorerie de la mairie. Ainsi, il est prévu la création d'une nouvelle régie de recettes, distincte de la régie de recettes du refuge pèlerins, permettant de gérer, en toute transparence, les petites sommes que la municipalité peut être amenée à recevoir (les sommes recueillies pour les photocopies faites en mairie, la taxe d'affouage, etc.). Notre secrétaire de mairie sera chargée de la responsabilité de cette régie de recette et rémunérée pour cette tâche. Une régie d'avances, plafonnée à 500 € a également été créée pour permettre les petits achats.

Un vote a également décidé, par 9 voix pour, de l'achat de volets roulants pour les fenêtres de la mairie (une somme de 10 000 € a été budgétée à cet effet). Mesdames Schafer et Tardy ont voté contre cette proposition parce qu'aucun devis n'a été présenté et aussi parce qu'elles pensaient préférable de faire établir, préalablement, un devis pour la remise en état des anciennes persiennes en métal déposées il y a un peu plus de deux ans et sans doute entreposées dans l'atelier de la municipalité.

## ↓ **Conseil municipal du 30 mars 2009**

Il était principalement question du budget, de l'approbation des comptes 2008, du vote sur les taux des quatre taxes et du vote du budget prévisionnel 2009. En ce qui concerne le premier point, trois conseillers se sont prononcés contre l'approbation des comptes 2008. Concernant le budget prévisionnel 2009, les mêmes trois conseillers se sont abstenus. Nous expliquerons leur position dans notre prochain numéro, puisque quinze jours après ce conseil aucun compte rendu n'a encore été affiché. Le taux des quatre taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti et taxe professionnelle) ne devrait pas changer par rapport à 2008, et à ce sujet, nous ne sommes pas dans les taux les plus bas, mais dans une petite moyenne. Par ailleurs, nous regrettons que la programmation par Monsieur le Maire de ce conseil à 18h ait empêché les déléguées désignées d'assister au conseil communautaire planifié de plus longue date le même jour à 16h.

### ↓ Arbussols ou Arbourslots ?

C'est selon ... ! Officiellement pour l'INSEE nous sommes des Arbussols, mais pour les anciens c'est évident nous sommes des Arbourslots. Pourquoi ? Parce que la langue patoisante a fait son œuvre, inscrivant dans le souvenir des anciens du village cette appellation.

Si Arbussa a été le premier nom connu de notre village selon une carte de Bourras datant de 1132 et Arbourse le dernier toujours en vigueur aujourd'hui, il y en a eu bien d'autres : en 1290 apparaît le nom d'Arbouse, en 1502 l'Hôpital de Rebourse, en 1535 Arida Bursa, en 1538 Le plessis Rebourg, en 1552 Arbourse, en 1638 Aprebourse, en 1736 Arbource, et enfin Arbourze en 1755.

### ↓ Notre église autrefois

*« En l'année 1772, le dix du mois de juillet, feste de la dédicace, a été bñie solennellement par moy François Fautras curé d'Arbourse la grosse cloche de cette église qui a été fondue par Alexis Cochois et qui l'a diminuée de près de 50 livres environ selon la mauvaise coutume de cette sorte d'ouvriers, de sorte que de sept cent livres qu'elle pesait auparavant, elle ne pèse plus actuellement que six cent cinquante trois livres et n'a plus un son aussi beau qu'elle avait cy devant, parce que le dit Alexis Cochois y a employé du mauvais métal l'ayant fourni lui mesme ce que les paroissiens ne doivent jamais souffrir, il faut toujours mieux qu'ils l'achètent eux mesmes et le voyent mettre dans le foumeau qu'il faudrait veiller jour et nuit parce que les dits fondeurs y cachent presque toujours sous terre du métal en y faisant comme des renard – experto credo roberto istis opisiubus non fidentum est — le parrain a été Messire Armand Balthazar Marcellin de Rolland représenté par Nicolas Adam Tuilier et la marraine noble dame Marie Magdeleine de Tulle épouse de Messire de Guillon écuyer seigneur de la paroisse de Mainetou sur Couture représentée par Marie Magdeleine Meunier dont le père est actuellement fabricant. Il faut toujours peser la cloche avant d'estre fondue et après qu'elle l'a été, et surtout la faire fondre auprès de l'église ou de la maison curiale, de plus la chemise ou toile que donne la marraine pour la cloche n'appartient pas au fondeur mais à l'église de plein droit et c'est mal à propos qu'ils veulent se l'approprier. »*

Registres paroissiaux d'Arbourse de 1772.

L'ancienne église d'Arbourse tombait en ruines ; les habitants disposèrent de toutes leurs ressources pour la construction d'une nouvelle église, plus en rapport avec la population par ses dimensions. On adopta le style du treizième siècle et la croix latine pour plan. **Le 28 avril 1850**, Monseigneur Dominique-Augustin Dufêtre fit la dédicace solennelle de cette église, qu'il plaça sous le vocable de Saint-Germain d'Auxerre, déjà honoré comme patron de la paroisse. Il déposa dans l'autel des reliques de Saint Cyr et de Sainte Juliette, de Saint Genest et Sainte Solange, ainsi qu'un morceau du suaire de Saint Germain, puis célébra les saints mystères sur l'autel nouvellement consacré.

### ↓ Notre église aujourd'hui

Des baraquements, un chenil, une caravane stationnée en permanence et en bien mauvais état constituent l'environnement de notre église dont l'entretien intérieur et extérieur laisse particulièrement à désirer. Pourtant, beaucoup de choses sont à faire : fissures, vitres cassées, absence de chauffage, aménagement du parvis, etc. Que diraient les habitants de 1850 qui ont donné toutes leurs ressources pour la construction de ce bâtiment à ce triste spectacle ?



A l'automne dernier, des travaux de réfection de la toiture de l'église ont été votés et réalisés. Le montant de la facture s'élevant à environ 9 000 € doit être comptabilisé sur 2009. Dans cette somme était compris 450 € pour la mise en place d'un échafaudage mobile.



## ↓ Le savez-vous ?

- **Pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale** et avoir la qualité d'électeur, il faut être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques. Il faut également justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire, c'est à dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.
- **Que nous coûtent nos élus ?** En 2008, nous avons dépensé toutes charges comprises (indemnités, retraite, urssaf...) environ 15 000 € pour nos élus. Or, pour cette même année nous avons reçu en dotation à ce titre seulement 2 681 €. Comment avons-nous payé le reste ? Sur nos autres sources de recettes, autres dotations, impôts locaux etc. Est-ce raisonnable ?
- **Deux agents d'entretien** : Le Conseil municipal du 10 mars 2009 a voté à l'unanimité pour le recrutement de deux agents d'entretien à mi-temps engagés pour assurer un service sur une période d'environ neuf mois. Nous nous félicitons de cette décision.
- **Le coût de la photocopie faite en mairie** pour un document personnel est fixé à 0,18 €.
- **Point informatique et Internet dans la commune** : qu'on se le dise, à présent, chaque mairie dispose (ou va très bientôt disposer) d'un ordinateur et d'une imprimante couleur multifonction, mis à disposition gratuitement (hors coût d'impression) par la Communauté de communes pour la consultation sur Internet ou tout travail informatique. La plupart des postes sont déjà installés et connectés à l'ADSL. Renseignez-vous auprès de votre mairie!

## ↓ Forêt et Chasse communale : petit aperçu de gestion

**Demi-journée découverte** : Notre forêt communale est gérée par l'ONF moyennant des frais de garderie. Dans le cadre de sa gestion, l'ONF propose aux habitants une demi-journée par an de découverte de la faune et de la flore. Cette demi-journée n'a pas été organisée depuis longtemps et pourrait être programmée **le 3 juin 2009 à 14h avec un rendez vous à la Croix de la Gonesse**. Si vous êtes intéressé par cette promenade, faites le nous savoir dès maintenant pour que nous puissions faire remonter cette information le plus tôt possible en mairie.



**La gestion des bois par l'ONF** est détaillée dans le plan d'aménagement de la forêt établi pour 15 ans jusqu'en 2020 et consultable en mairie. Ce plan divise la forêt en 33 parcelles pour la forêt d'Arbourse et 30 parcelles pour la forêt de l'Hôpital. Chaque année, une parcelle entière est proposée à la coupe. Cependant, lorsque le bois ne se vend pas bien, ou pour toutes autres raisons, et qu'il n'est pas souhaitable de procéder aux coupes prévues par le plan, il est possible de différer celles-ci sur une période maximum de cinq ans.

**La vente des bois par adjudication** est publique. Elle se déroule chaque année, généralement en automne à la salle des Eduens à Nevers. L'ONF fixe un prix minimum qui n'est pas communiqué avant la vente. Les Maires des communes concernées estiment de leur côté le prix auquel ils souhaitent vendre leur bois. Si ce prix est moins élevé que celui de l'ONF il ne sera pas retenu. Si il est égal ou plus élevé, en revanche, la vente sera alors possible en fonction de la qualité des lots proposés, des prix proposés par les autres communes, de l'état du marché et, bien sûr, de la demande.

**Les ventes amiables de bois**, quant à elles, sont réalisées entre acheteurs et municipalités après une mise en relation par l'ONF.

**Notre chasse communale** regroupe les bois d'Arbourse et de l'Hôpital. Ne serait-il pas judicieux d'envisager de dissocier les deux et d'avoir une chasse louée et une chasse qui, elle, serait mise à disposition des habitants ? Par ailleurs, nous souhaiterions également que, dans l'avenir, l'attribution du bail de chasse se fasse, cette fois, par adjudication, comme cela se pratique ailleurs, avec ouverture des enveloppes lors d'un Conseil Municipal.

**Des comptages de la faune forestière** sont effectués chaque année par l'ONF et par des bénévoles. Une diminution notable des effectifs est à noter. Ceux-ci seraient cependant encore suffisants au regard des plans de chasse validés par la Fédération. Cette année, les comptages ont eu lieu les 25 et 26 mars au soir et ont permis de répertorier entre 30 et 40 cervidés (dont une harde de 20), une vingtaine de chevreuils et une bonne trentaine de lièvres. Pour mémoire en 2006 il avait été dénombré 44 chevreuils.





## ↓ Matériel de tonte et débroussaillage



paradis, officiellement nommé « Chemin de la Brissaude », nettoyage voté lors du Conseil du 10 mars dernier.

Dans notre numéro 2, nous vous informions de l'achat par la commune d'une nouvelle tondeuse. En fait, nous nous sommes dotés d'une tondeuse débroussailleuse pour un coût de 1 329 € et d'une débroussailleuse pour un montant de 924 €. De ces achats a été déduit la reprise de notre ancienne machine à hauteur de 225,30 €. Le coût global supporté par la commune est donc de 2 027,70 €. Nous espérons que ces investissements relativement importants alliés au recrutement cette année de 2 agents d'entretiens permettront de réaliser des économies sur les travaux de débroussaillage, comme par exemple le nettoyage du chemin de

## ↓ Les conteneurs ... ou l'histoire du serpent de mer !

Au cours du second semestre, Monsieur le Maire a proposé aux votes le déplacement des conteneurs placés à l'entrée de l'ancienne décharge en raison de l'état déplorable de cet emplacement. La proposition supposait l'installation des conteneurs vers les maisons situées en face de la mairie et le long du chemin perpendiculaire au chemin du cocu. Cette proposition a déclenché le mécontentement des riverains qui ont adressé une pétition à Monsieur le Maire. L'idée était apparemment abandonnée. Pourtant le bulletin communal de décembre 2008 a remis la question sur le tapis. Bien entendu, les riverains ont renouvelé leur opposition à ce projet. Il leur a été répondu qu'avant d'envisager un déplacement, il serait procédé à un aménagement semblable à celui du Crot de l'Orme, d'autant que nous avons tout le nécessaire (bois et poteaux) pour la construction. L'affaire est donc à suivre.



## ↓ Infos pratiques

Le bulletin communal vous a informé des jours de passage des commerçants ambulants. C'est une excellente chose que nous voulions compléter en y ajoutant leurs numéros de téléphone afin que vous puissiez facilement le cas échéant les contacter pour effectuer des commandes.

lundi	<b>Epicerie</b>	Le Bois Fleury	Maltaverne	03 86 26 15 21
mardi	<b>Poissonnerie</b>	Nevers Marée	Saint Eloi	03 86 61 30 11
mardi	<b>Boucherie</b>	Monsieur Jondeau	Châteauneuf	03 86 69 22 31
mardi	<b>Boulangerie</b>	Monsieur Seutin	Narcy	03 86 69 11 75
mercredi	<b>Fruits et primeurs</b>	Monsieur Voisin	Lamarche	03 86 70 39 69
jeudi	<b>Boulangerie</b>	Monsieur Seutin	Narcy	03 86 69 11 75
vendredi	<b>Boucherie</b>	Monsieur Jondeau	Châteauneuf	03 86 69 22 31
samedi	<b>Boulangerie</b>	Monsieur Seutin	Narcy	03 86 69 11 75

## ↓ Carnet

Toutes nos félicitations à Monsieur et Madame GAZON pour la naissance de Méline leur arrière petite-fille, née en janvier 2009. Et un prompt rétablissement à Albert !

Monsieur et Madame VIONNET remercient toutes les personnes qui leur ont apporté réconfort et soutien dans les moments difficiles qu'ils ont traversés.

Toute notre équipe souhaite un rétablissement rapide à Monsieur Legrain, Président de notre communauté de communes.



### Arbourse Info

Association collégiale

Le Bourg  
58350 ARBOURSE

*Journal indépendant, gratuit, distribué en boîte à lettres*

Pour nous contacter, adhérer, diffuser des informations ou des annonces, appelez nous au

**06 08 60 37 45**

ou envoyez nous un message à  
[arbourse-flashinfo@orange.fr](mailto:arbourse-flashinfo@orange.fr)

Adhésion : 5 € par trimestre

Rédaction : Claude Tardy

Comité de rédaction :  
membres actifs de l'association



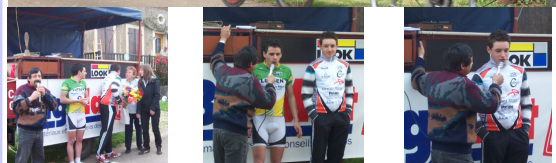
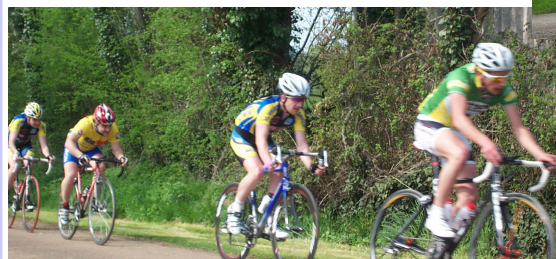
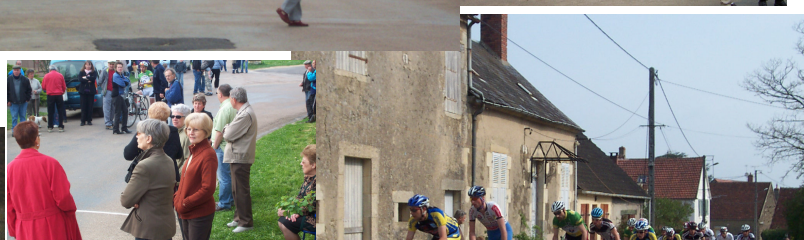
## Page spéciale « course du lundi de Pâques »



Beaucoup de monde s'était donné rendez vous à Arbourse pour assister à la manifestation sportive programmée comme chaque année le lundi de Pâques. Ambiance bon enfant, temps agréable, tout était là pour que les quatre courses cyclistes, « poussins », « pupilles », « benjamins » et « séniors » se déroulent parfaitement. Bref une journée réussie pour tous les spectateurs. Bravo pour le travail de notre Comité des Fêtes.

Les sportifs ont sans doute vécu cette journée avec un point de vue quelque peu différent. Le tour d'Arbourse est réputé pour être difficile avec son alternance de côtes et de descentes et suppose certainement quelque souffrance.

Quoiqu'il en soit les quatre courses ont fait d'heureux vainqueurs. Bravo à tous !



### Résultats chez les poussins 2 tours de village

1er Romaric CHAMBRE  
2ème Pierre BOURDIAUX  
3ème Vincent VALLOT

### Résultats chez les pupilles 3 tours de village

1er Valentin LANGLOIS  
2ème Freddy RAGOUBY  
3ème Julien BOURDIAUX

### Résultats chez les benjamins 5 tours de village

1er Jérôme SALON  
2ème Brad GANVIER  
3ème Kiéran LULBIN

### Résultats chez les séniors 35 tours de village

1er Anthony BISCEGLIA  
2ème Benoît FAVROT  
3ème Jean-Luc LUTSEN



## Et pour finir cette belle journée, le vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes



Un grand merci à Christiane Poulain Sirventon et à tous les bénévoles. Rendez-vous l'année prochaine !

